

PUBLICATION 2018 :
BILAN DE L'ÉTAT DE LA
BIODIVERSITÉ EN FRANCE



MENACES SUR LE VIVANT : QUAND LA NATURE NE PEUT PLUS SUIVRE

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Entendra-t-on encore longtemps le chant des oiseaux dans les campagnes françaises ? Le scénario catastrophe de la disparition des oiseaux des paysages ruraux français pourrait à court terme ne plus relever de la science-fiction.

Les derniers résultats du suivi des populations d'oiseaux communs, mis en lumière par l'Observatoire national de la biodiversité (ONB), sont en effet particulièrement inquiétants. Alors que la tendance sur la période 1989-2017 fait apparaître une chute de l'abondance des oiseaux de près d'un tiers pour les espèces des milieux agricoles et bâtis, cette chute connaît depuis 2015 une accélération significative en ce qui concerne les oiseaux des milieux agricoles. Un déclin qui ne touche pas que les oiseaux.

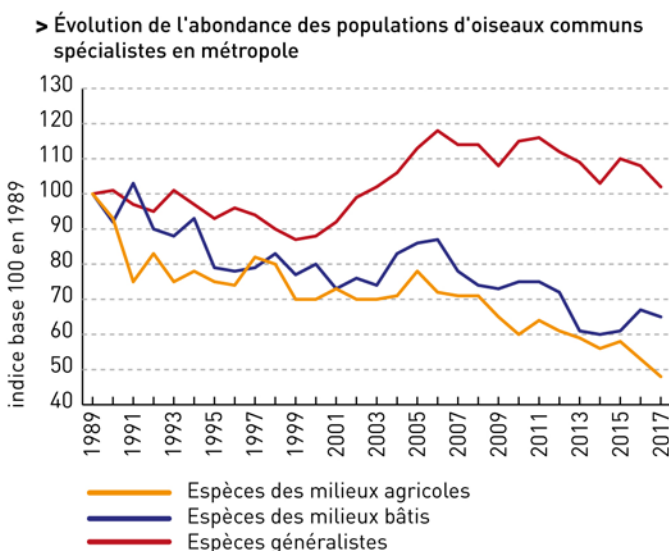
Le déclin avéré des oiseaux spécialistes des milieux agricoles et bâtis gagne même les oiseaux généralistes dans les espaces ruraux

Les populations d'oiseaux présentes dans les milieux agricoles et bâtis ne sont pas les seules à disparaître. En effet, même les espèces d'oiseaux dites « généralistes », que l'on trouve dans tous les types de milieux, et dont l'augmentation venait jusqu'à récemment « contrebalancer » la disparition des oiseaux dits « spécialistes », n'augmentent plus depuis 2006. L'indice accuse même une chute significative depuis 2011. Une étude récente du CNRS le confirme : dans les milieux ruraux à dominante agricole, toutes les espèces d'oiseaux sont entrées en déclin, spécialistes comme généralistes.*

* Suivis à long terme sur la zone atelier (Centre d'études biologiques de Chizé/CNRS) (Bretagnolle *et al.* STOTEN 2018).



La population d'oiseaux dits « généralistes » n'augmente plus depuis 2006.



/
La population
des oiseaux des milieux
agricoles a chuté
d'un tiers depuis 1989
/

Un phénomène qui ne touche pas que les oiseaux

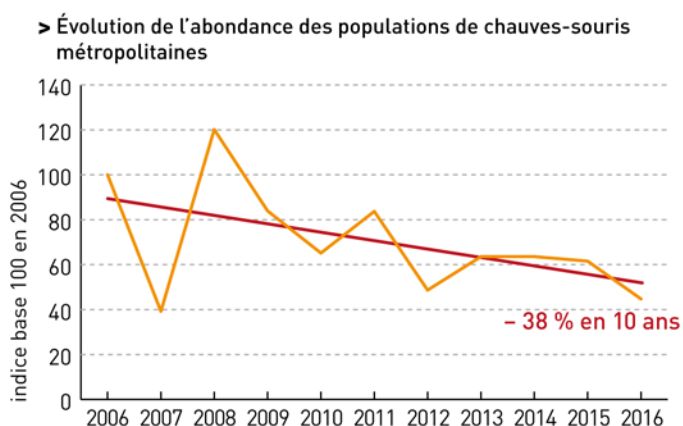
Les oiseaux ne sont malheureusement pas les seules espèces pour lesquelles un déclin vertigineux est observé ces dernières années.

Parmi les populations animales suivies par l'ONB, **les effectifs de chauves-souris (chiroptères) de France métropolitaine ont, eux aussi, diminué de près de 40 % en dix ans.**

Ces tendances sont également à mettre en perspective avec la diminution de 76 % de la biomasse en insectes volants, constatée par une équipe de recherche entre 1989 et 2016, dans les aires protégées en Allemagne*. À ce jour, rien ne permet de penser que la situation soit moins dramatique en France. Globalement, les évaluations de la liste rouge nationale des espèces menacées,

élaborée par le comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), établissent que sur le territoire français, métropole et Outre-Mer confondus, **près d'une espèce vivante sur trois est en danger de disparition.**

* Caspar et al. Plos One 2017.



/
Une espèce vivante
sur trois est en danger
de disparition
/

Un appauvrissement qui semble symptomatique d'une dislocation des équilibres naturels dans les paysages ruraux, soumis à de nombreuses menaces

Diverses pressions s'exercent sur la biodiversité en France et constituent autant de menaces pour la préservation des équilibres naturels, celle de la santé des écosystèmes et des hommes, qui sont les conditions d'existence de notre société.

Parmi les principales menaces, **l'on trouve en premier lieu la consommation de pesticides en agriculture.** Malgré les objectifs de diminution et une opinion publique de plus en plus sensibilisée à cette question, le taux d'évolution du nombre de doses unités de produits phytosanitaires pour l'usage agricole montre que celle-ci a **encore augmenté de 18 % entre la période 2009-2011 et la période 2013-2015.**



Le recours aux pesticides dans les pratiques agricoles constitue l'une des principales menaces pour les populations d'oiseaux et d'insectes.

/
Parmi
les principales
menaces,
l'on trouve en
premier lieu la
consommation
de pesticides
en agriculture
/

✚ **Autre menace pour la biodiversité : l'artificialisation du territoire qui continue de progresser à un rythme élevé.** Caractéristiques du phénomène d'étalement urbain, les **surfaces artificialisées augmentent plus vite que la population.** Entre 2006 et 2015, la France métropolitaine a donc perdu 590 000 hectares de terres agricoles et d'espaces naturels (l'équivalent du département de la Seine-et-Marne), principalement sous la forme de surfaces goudronnées (48 % des surfaces artificialisées entre 2014 et 2015), pelouses et bâtiments.

✚ Concernant les paysages agricoles, **ce sont les surfaces de prairies permanentes, des milieux ouverts particulièrement riches en biodiversité, qui disparaissent** à un rythme inquiétant : 700 000 hectares de prairies ont disparu entre 2000 et 2010 et cette évolution s'est accélérée après 2010. Les **secteurs de nature officiellement identifiés comme remarquables (ZNIEFF :**

zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique) **sont également impactés** : 36 750 hectares de milieux naturels et semi-naturels inventoriés en ZNIEFF ont été perdus entre 1990 et 2012. Sur la dernière période (2006-2012), la perte moyenne s'élève à un peu plus de 1 000 hectares par an.

Confrontés à ces menaces, et bien d'autres (espèces exotiques envahissantes, pollutions lumineuses, sonores, chimiques, fréquentation excessive, etc.) **les milieux naturels sont en mauvais état. Les milieux humides sont ceux dont l'état apparaît le plus dramatiquement dégradé.** La dernière évaluation disponible des habitats reconnus prioritaires par l'Union européenne, qui ne porte que sur la métropole et la Corse, établit en effet que 73 % des habitats naturels et 91 % des habitats humides sont dans un état de conservation défavorable.

Outre-mer : une biodiversité exceptionnelle et une responsabilité nationale



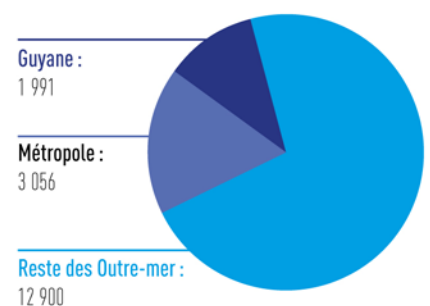
Les récifs coralliens sont fragilisés par les bouleversements climatiques et les pressions qui s'exercent localement.

À l'échelle mondiale, la France a un rôle particulier à jouer pour la préservation des espèces. Avec les Outre-mer, elle couvre cinq « points chauds » de la biodiversité mondiale. **Le nombre d'espèces endémiques (espèces qu'on ne trouve nulle part ailleurs) de France le prouve,** puisqu'il s'élève à près de **18 000 espèces**

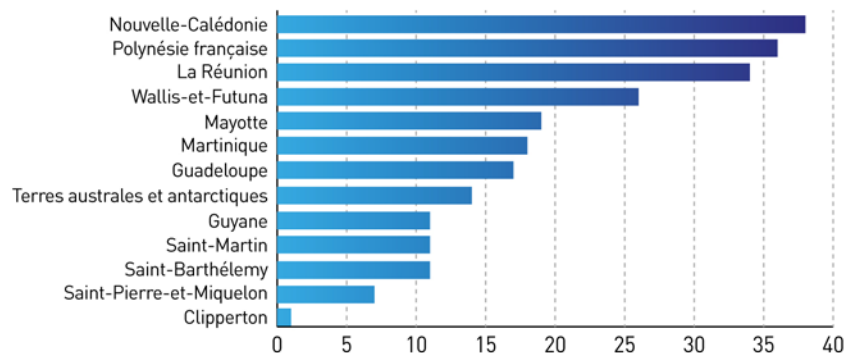
non éteintes dont près de 13 000 dans les territoires insulaires d'Outre-mer.

Cette richesse en espèces endémiques est, elle aussi, soumise à de nombreuses pressions telles que celle des espèces exotiques envahissantes (espèces invasives) dont la présence est très préjudiciable à ces milieux insulaires fragiles.

> **17 947** espèces endémiques et sub-endémiques non éteintes en métropole et dans les territoires ultra-marins



> Espèces exotiques envahissantes dans les Outre-mer



Les écosystèmes sont fragilisés par l'augmentation des températures et l'acidification des océans



Cependant, la connaissance des espèces en Outre-mer est encore très insuffisante. De nombreuses espèces risquent de s'éteindre avant même d'avoir été découvertes puisque deux tiers des groupes d'espèces présents dans les Outre-mer sont insuffisamment répertoriés.



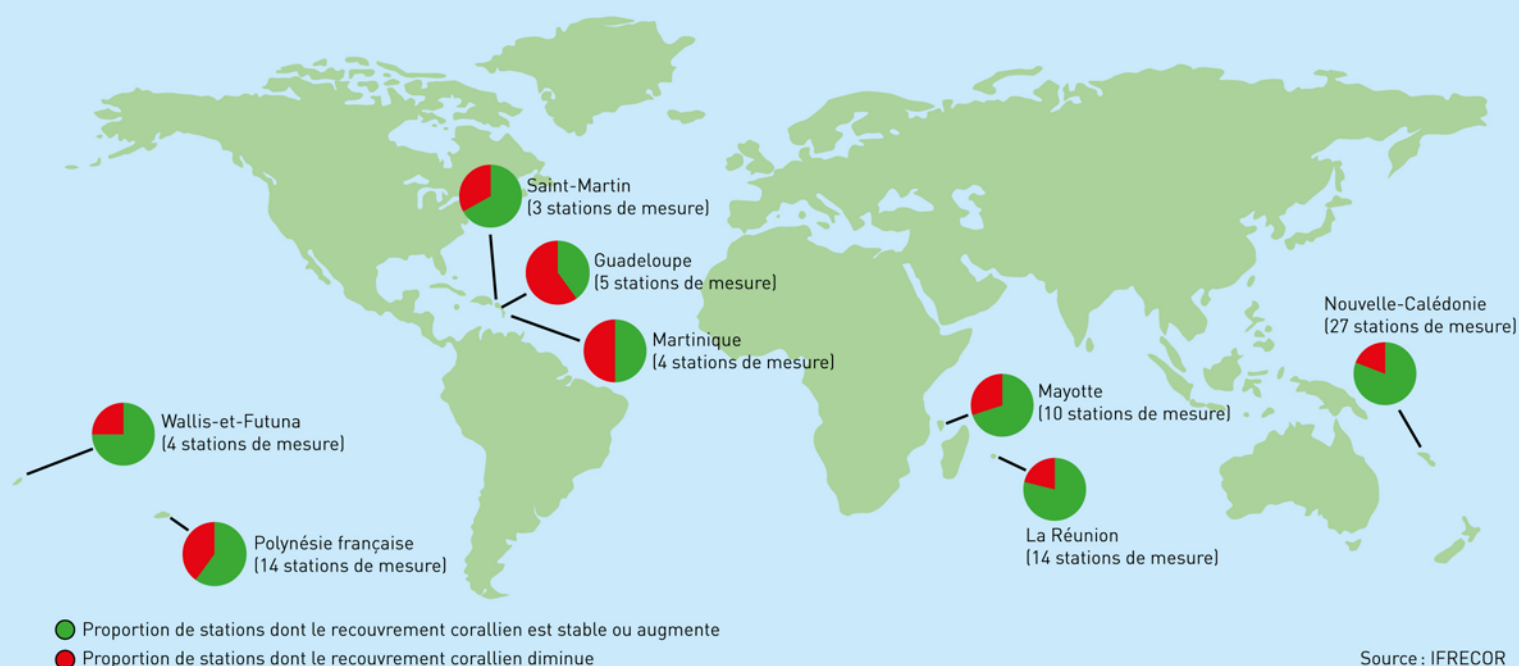
Enfin, en cette année internationale des récifs coralliens, rappelons que la France est le seul pays au monde à posséder des récifs coralliens dans les trois océans de la planète. Ils repré-

sentent près de 10 % du total mondial. Ces récifs, les espèces qui s'y trouvent et leurs dynamiques propres sont donc extrêmement variés.

À l'échelle nationale, on observe sur 29 % des stations suivies une diminution du recouvrement corallien. Cependant, cette évaluation ne tient pas compte des derniers événements climatiques extrêmes (cyclones de 2017 dans les Antilles, blanchissement des coraux indo-pacifiques en 2016-2017), ce qui laisse penser que la tendance réelle

est encore plus préoccupante. L'état des récifs coralliens doit s'apprécier à l'échelle de chaque territoire pour appréhender et pouvoir lutter contre les menaces locales spécifiques (qualité des eaux, dragage, pêche...) qui s'exercent sur ces **écosystèmes fragilisés par l'augmentation des températures et l'acidification des océans.**

> Évolution de l'état des récifs coralliens dans les Outre-mer



Source : IFRECOR

Retrouvez tous ces résultats et d'autres indicateurs sur le site de l'Observatoire national de la biodiversité : <http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr>



L'Observatoire national de la biodiversité (ONB) est une démarche partenariale mise en place en 2009 par le ministère de l'Écologie et pilotée, depuis fin 2017, par l'Agence française pour la biodiversité (AFB).

À partir de données collectées, l'ONB conçoit et diffuse des indicateurs apportant un éclairage sur les grandes questions de société relatives à la biodiversité telles que l'artificialisation des territoires, la préservation des espèces, l'état des milieux, etc.

Ses travaux, publiés sur son site internet, sont mis à la disposition des citoyens, journalistes, élus, scientifiques, gestionnaires d'espaces naturels...

L'Observatoire fait actuellement l'objet d'une démarche d'actualisation visant à proposer, à terme, un outil de référence en phase avec les attentes d'un large public.

indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Crédit photo de couverture : J. Laignel

Rédaction : Julien Massetti et Stanislas Wroza, Agence française pour la biodiversité

Conception : Kazoar - Impression : IME à Autechaux - 700 ex. - Mai 2018

Imprimé sur papier issu de sources responsables.